

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 6 SEPTEMBRE 2024

DATE DE CONVOCATION :
29 août 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le six septembre à dix-huit heures et quarante-cinq minutes, s'est réuni à la mairie le Conseil Municipal, légalement convoqué, sous la présidence de Monsieur Pascal COUTEY, Maire.

DATE D'AFFICHAGE :
29 août 2024

Etaient présents :
Pascal COUTEY, Mathieu DELALONDRE, Clément FONTAINE, Sophie FREMONT, Sébastien HOMONT, Eric LARRAY, Maël MORELLI.

NOMBRE DE CONSEILLERS
EN EXERCICE : 9

PRESENTS : 7

Absents excusés : Frédéric LEROUX (pouvoir à Clément FONTAINE), Alain RENAUT (pouvoir à Eric LARRAY).

VOTANTS : 9

Formant la majorité des membres en exercice.

Maël MORELLI a été élu secrétaire.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et approuvé.

1. Noël des enfants

Le spectacle de Noël présenté par la Compagnie Touches d'Histoire, basée au Havre, aura lieu le vendredi 6 décembre à 18h. La remise des cadeaux se fera en fin de spectacle.

M. le Maire propose au conseil de rester sur un montant de 25€ par enfant, avec un jouet jusqu'à 10 ans et une carte cadeau pour les enfants de 11 à 15 ans.

Proposition votée à l'unanimité.

2. Repas des aînés

Pour 2025, il est proposé d'offrir aux aînés de la commune un repas dans un restaurant local. Ce moment convivial remplacera le repas offert habituellement dans la salle communale. Les colis seront à récupérer en mairie par la suite.

Cette sortie aura lieu le samedi 18 janvier 2025. Le lieu reste à définir, des devis vont être demandés.

Il est convenu que ce repas sera offert aux personnes de Pierrefiques âgés de 65 ans et plus ainsi qu'aux conseillers municipaux. Une participation de 30€ sera demandée aux conjoints.

Proposition votée à l'unanimité.

3. Décision modificative

Suite à une remarque du Trésor Public après pris en charge du budget de la commune, il convient de procéder à une décision modificative. Des crédits ont été imputés au chapitre 040 alors qu'ils auraient dû l'être au chapitre 041.

M. le Maire propose la décision modificative suivante :

Section d'investissement			
Dépenses		Recettes	
Chapitre-Article	Montant	Chapitre-Article	Montant
040-2151	-2 160,00 €	040-203	-2 160.00 €
041-2151	2 160.00€	041-203	2 160.00€
Total	0 €	Total	0€

Proposition votée à l'unanimité.

4. Aide financière séjours AFGA

M. le Maire propose au conseil d'attribuer une aide financière aux familles de la commune qui inscrivent leurs enfants à l'AFGA de Pierrefiques pendant les vacances scolaires. Il propose une aide unique de 50€ par an et par enfant.

Le paiement se fera sur présentation d'une facture acquittée et d'un RIB.

Proposition votée à l'unanimité.

5. Subvention association sportive

M. le Maire présente la lettre de demande de subvention du Tennis Club d'Etretat qui a été envoyée tardivement cette année.

Il est décidé d'attribuer une subvention de 240€.

Proposition votée à l'unanimité.

6. Taxe d'habitation sur les résidences secondaires

M. le Maire indique que conformément aux dispositions de l'article 1407 ter du code général des impôts (CGI), les conseils municipaux des communes situées dans le périmètre d'application de la taxe sur les logements vacants prévue (TLV) à l'article 232 du CGI peuvent majorer d'un pourcentage compris entre 5 % et 60 % la part communale de la cotisation de taxe d'habitation sur les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale due au titre des logements meublés.

Le taux majoré est intégré dans le plafond existant des taux de taxe d'habitation.

Devant l'augmentation constante des résidences secondaires et logements transformés en gîte, il est proposé d'augmenter le taux d'habitation comme prévu à l'article cité précédemment.

Après discussion, le conseil vote à l'unanimité, un taux de majoration de 30%.

7. Seconde partie effacement réseaux

M. le Maire indique que la première partie d'effacement réseaux est terminée et que le SDE76 demande aux communes d'émettre leur souhait de prochains travaux afin de les budgétiser. Aucun engagement de travaux n'est pris pour le moment, la décision sera soumise au conseil municipal lorsque les chiffres seront connus.

Il est proposé d'inscrire dans les projets une seconde partie d'effacement sur la commune en continuité de la rue du village comme c'était prévu en 2021 ou dans un autre secteur de la commune si cela est faisable.

Proposition votée à l'unanimité.

8. Achat terrain

M. le Maire informe le conseil que 2 terrains constructibles sont en vente à Pierrefiques et que l'un d'eux est concerné par un droit de préemption de la commune. Le prix d'un terrain est actuellement aux alentours de 85 000€.

M. le Maire a proposé différentes possibilités d'aménagement si la commune venait à acquérir un terrain.

Après discussion et des avis partagés, aucune décision n'a été prise pour le moment.

Questions diverses :

- Les travaux de la réserve incendie située voie du Moulin débiteront le 16 septembre
- Enedis informe la mairie et les habitants qu'une campagne d'élagage débutera dans les semaines à venir afin de dégager les lignes haute tension. M. le Maire rappelle aux conseillers qu'il est nécessaire d'entretenir ses haies et arbres pour éviter ce genre d'intervention.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h44

Fait et validé par le secrétaire de séance le 09 septembre 2024.

Ont signé avec Nous, les membres présents, Le Maire, L'Adjoint et Les Conseillers Municipaux,

Pascal COUTEY		Clément FONTAINE
Alain RENAUT	<i>absent</i>	Eric LARRAY
Mathieu DELALONDRE		Maël MORELLI
Sébastien HOMONT		Sophie FREMONT
Frédéric LEROUX	<i>absent</i>	